

Chers Collègues et chers lecteurs,

Je voudrais en ces circonstances exceptionnelles de crise sanitaire majeure liée à l'épidémie de coronavirus, vous manifester mon soutien car je sais que les élus veillent au bon déroulement des mesures prises par le gouvernement pour assurer la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le dimanche 15 mars 2020 mais déjà, nous sommes confrontés à une situation inédite, puisque l'installation des nouveaux conseils municipaux est reportée et que les maires sortants doivent poursuivre leurs missions.

Dans cette année de renouvellement des équipes municipales, je voudrais au-delà de cette actualité très difficile, vous réitérer au nom du Conseil d'administration et à titre personnel, nos remerciements pour le travail accompli au service des collectivités du littoral et de l'ANEL, pour contribuer au bien-être de vos concitoyens en faisant le maximum pour leur offrir des conditions de vie économique, sociale, culturelle et environnementale de qualité.

Beaucoup de communes du littoral ont dû faire face à des événements climatiques violents ces derniers mois et semaines et je réitère notre soutien et notre solidarité aux élus et aux populations des départements de la France hexagonale et des territoires ultramarins, durement touchés par les inondations et les submersions marines. Nous savons désormais que nous devons faire face à des phénomènes climatiques, de plus en plus forts et soudains, comme le prévoit le dernier rapport du GIEC.

Gilles BŒUF, président d'honneur du Museum d'Histoire Naturelle, nous a alertés sur nos responsabilités pour lutter contre l'accélération de la perte de biodiversité terrestre et marine. Nos amis et partenaires scientifiques d'EUCC-France, nous ont invités à mieux connaître nos rivages au cours de visites de terrain organisées, sur tous les littoraux de France hexagonale et ultramarine. Nous sommes, élus et techniciens, conscients de l'accélération des phénomènes naturels mais nous manquons de moyens pour y répondre. C'est en ce sens que l'ANEL a signé avec le CEREMA une convention pour venir en appui des collectivités en manque d'ingénierie et de conseils pour répondre concrètement aux réalités du terrain. La quarantaine de réponses à l'appel à partenaires témoigne des besoins exprimés par les collectivités littorales.

Il est plus que jamais nécessaire d'aménager nos territoires littoraux en prenant en compte le lien terre-mer, la préservation de la biodiversité et le développement durable des activités économiques, et de les inscrire dans nos documents d'urbanisme. Les réflexions en cours pour freiner l'artificialisation des sols sont une des solutions à l'érosion côtière mais nous demandons de pouvoir expérimenter sur nos territoires les préconisations les mieux adaptées à ceux-ci.

L'ANEL a rappelé le besoin de solutions juridiques, financières et législatives pour concrétiser des projets de recomposition spatiale et l'adaptation des littoraux aux impacts du changement climatique. Nous attendions avec impatience le nouveau rapport sur les moyens envisagés par l'Etat, pour y parvenir. Le député de Vendée, Stéphane BUCHOU, a publié « Quel littoral pour demain ? Vers un nouvel aménagement des territoires côtiers adapté au changement climatique ». Rendu en décembre 2019, il propose 15 recommandations, qui pourraient être le socle d'un projet de loi en faveur des politiques publiques d'aménagement des territoires littoraux.

Les élus insistent pour que la diversité des territoires soit prise en compte et plaident pour le droit à l'expérimentation des territoires concernés. J'ai eu l'occasion de le rappeler à la ministre Elisabeth BORNE, rencontrée en février dernier. La prochaine loi 3D devrait permettre d'avancer sur ces questions.

Les JNE 2019 sur le thème « Décentralisation : cap sur les territoires littoraux », ont été riches en retours d'expériences innovantes de la part des élus de toutes les façades maritimes. Nous remercions le maire de Bordeaux et les élus régionaux de leur accueil et la présence du Secrétaire général de la mer Denis ROBIN et de l'ancien Ministre de la Mer Frédéric CUVILLIER pour avoir partagé et contribué à nos travaux.

Vous pouvez retrouver la motion issue de ces rencontres sur le site de l'ANEL : <http://anel.asso.fr/>

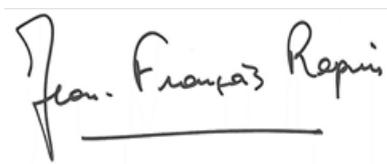
Je tiens à remercier personnellement les nombreux parlementaires et élus de tous niveaux de collectivités territoriales, et de tous horizons géographiques et politiques, qui, par leur signature, ont soutenu la demande légitime de l'ANEL d'être représentée par un élu du littoral, au sein de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), en cohérence avec les ambitions maritimes annoncées par le gouvernement. Nous œuvrons pour que le décret soit modifié afin de rétablir l'équité entre tous les territoires et poursuivons nos rencontres en ce sens.

Je vous remercie de votre fidélité car l'ANEL a besoin de tous les élus pour défendre nos spécificités littorales et maritimes. Je souhaite vous retrouver en 2020 et vous précise que nous renouvellerons le Conseil d'administration et le Bureau lors de l'Assemblée générale statutaire, le mercredi 14 octobre 2020 à PORNIC, en Loire-Atlantique, la veille des prochaines Journées nationales d'Etudes, comme cela a été acté lors de notre dernière Assemblée Générale.

Les prochaines Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL se dérouleront les jeudi 15 et vendredi 16 octobre à PORNIC.

Bien cordialement,

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos concitoyens.

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-François Rapin". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Jean-François RAPIN  
Président de l'ANEL  
Sénateur du Pas-de-Calais  
Conseiller régional des Hauts-de-France

## VIE DE L'ANEL

### • Le président de l'ANEL invité par la ministre Elisabeth BORNE le 5 février 2020

Jean-François RAPIN, accompagné de Christine LAIR déléguée générale, a échangé, à l'invitation de la ministre de la transition écologique et solidaire, sur les problématiques liées à la gestion des espaces littoraux soumis aux impacts du changement climatique (érosion côtière, submersion marine, inondations). Elisabeth BORNE souhaitait recueillir l'avis de l'ANEL sur les différentes propositions contenues dans le rapport remis fin décembre 2019, par le député de Vendée Stéphane BUCHOU, dont celles relatives aux financements à trouver pour la recomposition spatiale des territoires littoraux les plus menacés.

Le président de l'ANEL a rappelé les demandes des élus du littoral formulées dans la motion issue des débats des dernières JNE de l'ANEL d'octobre 2019 et a évoqué le droit à l'expérimentation pour les collectivités les plus menacées qui doivent trouver en urgence des solutions appropriées à leur situation particulière.

Jean-François RAPIN a donné son avis personnel sur le rapport BUCHOU dont il a salué la richesse des études de terrain, menées également dans les Outre-mer comme l'ANEL l'avait demandé. Il transmettra ultérieurement l'avis du Conseil d'Administration de l'ANEL réuni à l'issue des échéances électorales. Le président a également parlé des autres thématiques spécifiques aux collectivités littorales, d'ordre économique, et social, citant la question de la pêche post-Brexit, celle des transports maritimes et des dessertes portuaires ; de l'implantation des éoliennes en mer ; de l'urbanisme littoral et de la difficile maîtrise des coûts du foncier pour maintenir les jeunes générations ; des logements sociaux ; des moyens humains et financiers pour bien gérer les aires marines protégées ; les spécificités des territoires ultramarins. Autant de sujets particuliers qui auraient mérité de faire figurer les territoires littoraux dans le Conseil d'Administration de la nouvelle Agence nationale de la Cohésion des territoires.

• **Remerciements aux très nombreux élus qui ont signé la tribune du président de l'ANEL dénonçant l'absence de représentation des territoires littoraux au sein du Conseil d'administration de la nouvelle Agence nationale pour la Cohésion des territoires (ANCT).**

Pour rappel : en juillet 2019, le Parlement a voté la loi portant création de l'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), promulguée le 22 juillet 2019. L'article 3 de celle-ci prévoit que « le Conseil d'administration doit être composé de manière à favoriser une juste représentation de la diversité des territoires métropolitains et ultramarins ». L'ANEL avait attiré l'attention de la ministre Jacqueline GOURAULT lors de l'examen du décret en Conseil d'Etat sur l'absence incompréhensible de représentants des littoraux. Or, le 18 novembre, le Gouvernement signait un décret relatif à la composition du Conseil d'administration de cette nouvelle instance, sans qu'aucun représentant des territoires littoraux n'y figure.

Le président RAPIN après avoir tenté d'obtenir gain de cause, a signé une tribune pour demander au Gouvernement de modifier le décret de composition du Conseil d'administration de l'ANCT, pour y intégrer la présence légitime d'un élu du littoral.

Jean-François RAPIN a sollicité une nouvelle fois, le 14 janvier, dans le cadre d'une question orale au Sénat, la Ministre Jacqueline GOURAULT, pour lui demander de revenir sur cette situation anormale. Elle s'est engagée à intégrer l'ANEL dans les futures réunions, sans se prononcer sur la modification du décret du 18 novembre 2019.

Le Président Jean-François RAPIN, a depuis lors, était invité à rencontrer le nouveau directeur général de l'ANCT Yves LE BRETON, le 27 février au Sénat, accompagné de Christine LAIR, déléguée générale. Ce fut l'occasion de plaider de nouveau la cause des territoires littoraux et d'explicitier leurs particularités qui auraient justifié de leur place au sein d'une agence nationale de cohésion des territoires au même titre que leurs homologues de la montagne.

L'ANEL tient à remercier les élus de leur soutien : en premier lieu, le Président du Sénat, Gérard LARCHER, et les très nombreux parlementaires de l'Hexagone et des Outre-mer, ainsi que les élus représentant les collectivités territoriales des départements et régions maritimes qui ont signé cette tribune (*cf. revue de presse ci-dessous*).

• **Coopération décentralisée : l'ANEL partenaire de l'atelier sur la gestion du littoral en Tunisie**

*Sfax, 10 au 13 décembre 2019*

Raphaëlle LEGUEN, 1ère adjointe au maire de la Seyne-sur-mer, Jean-Yves de CHAISEMARTIN, maire de Paimpol, accompagnés de Gérard RUIZ, président de la Commission de coopération décentralisée de l'ANEL et de Christine LAIR, ont participé au *Lab 'Baladiya*, atelier sur « l'économie bleue et la gestion du littoral », organisé par l'Institut français de Tunisie et la Fédération nationale des villes tunisiennes. Cet atelier faisait suite au Forum de la mer à Bizerte (Tunisie) auquel une délégation de l'ANEL avait déjà été invitée à participer le 21 septembre aux côtés d'élus tunisiens.

• **Convention signée entre l'ANEL et le CEREMA : un appel à partenaires qui a reçu un grand succès**

40 collectivités ont manifesté leur intérêt pour concourir à cette proposition de soutenir des projets de gestion intégrée du littoral. Le comité de pilotage s'est réuni le 4 février 2020 pour analyser les déclarations d'intention reçues et préciser les critères de sélection des dossiers de candidature (*consulter le site de l'ANEL pour plus d'informations*).

• **Réunion de suivi de la Charte « Sans déchet plastique sur les plages »**

*Hôtel Roquelaure, 6 février*

Des collectivités signataires de la Charte Sans Déchet Plastique sur les Plages se sont réunies à l'Hôtel Roquelaure à l'invitation du Ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'ANEL et de l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) pour partager leurs retours d'expériences sur les actions mises en place et débattre des perspectives d'évolution de la Charte.

• **Réunion sur l'action extérieure des collectivités territoriales**

*Ministère des Affaires Etrangères, 15 janvier*

A l'invitation de Mme l'Ambassadeur déléguée pour l'Action extérieure des Collectivités territoriales, Christine MORO, les représentants de l'ANEL, Gérard RUIZ, Christine LAIR et Pauline HERMAND ont suivi les

informations relatives à l'ouverture des appels à projets pour la coopération décentralisée. [Pour plus d'informations, consulter le site de la DAECT.](#)

- **Participation au Comité de sélection des Appels à projets « Des solutions fondées sur la nature pour des territoires littoraux résilients »**

*Ministère de la Transition écologique et solidaire, 21 janvier*

Christine LAIR et Pauline HERMAND y ont représenté l'ANEL. La liste des **9 projets lauréats** a été annoncée par la ministre Elisabeth BORNE, lors du Conseil de défense écologique, le 12 février. Pour plus d'informations, consulter le site de l'ANEL.

- **L'ANEL présente au Comité France Maritime**

*Paris, 29 janvier*

Raphaëlle LEGUEN, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de la Seyne-sur-Mer, présidente du Conseil maritime de façade Méditerranée, y a été la représentante de l'ANEL. Le Comité a été informé et a débattu de la mise en œuvre des mesures du CIMER et de la situation des ports français, touchés par la grève contre la réforme des retraites.

- **Invitation de l'ANEL à participer au Groupe de travail sur la plaisance**

*Secrétariat général de la Mer, 30 janvier*

Raphaëlle LEGUEN, Christine LAIR et Pauline HERMAND sont intervenues sur la finalisation d'un guide des AOT (Autorisations d'Occupation Temporaire) à destination des collectivités territoriales. La Confédération du nautisme et de la plaisance et Atout France y étaient également présentes.

- **Réunion de suivi de la Certification Démarche Qualité des Eaux de Baignade,**

*à l'ANEL, 6 février*

L'ANEL, l'ANETT et leurs partenaires se sont réunis pour définir les modalités d'élaboration d'un guide à destination des collectivités territoriales sur la démarche qualité des eaux de baignade pour la prochaine saison estivale.

- **La 2ème édition de la Fête de la Mer et des Littoraux, autour de la députée Sophie PANONACLE**

*Assemblée nationale, 8 janvier*

L'ANEL a rappelé le soutien de ses élus pour la 2ème édition de la Fête de la Mer et des Littoraux, organisée par la députée de Gironde Sophie PANONACLE, sous le patronage du président de l'Assemblée nationale, lors de la cérémonie des vœux adressés à la Team Maritime, en présence des représentants des filières de l'économie maritime.

- **L'ANEL représentée au Conseil supérieur de la Marine marchande le 20 février**

- **L'ANEL présente au Séminaire de la Plateforme Océan et Climat dont l'ANEL est partenaire**

*Musée maritime de La Rochelle, 24 février*

Christine LAIR a représenté l'ANEL au séminaire où a été présenté aux membres de la plateforme, le plaidoyer intitulé « Un océan en bonne santé, un climat protégé ». La déléguée générale de l'ANEL a témoigné de la prise de conscience croissante des élus et de leurs nombreuses actions menées pour la préservation de l'océan.

- **Participation à la soirée Palmes du Tourisme durable**

*Quai d'Orsay, 26 février*

Organisée par les Acteurs du Tourisme Durable (l'ANEL a candidaté pour en devenir membre), la soirée a récompensé des initiatives économiques et sociales pour le développement du tourisme durable, en présence d'Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire et Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères.

- **Rencontre avec Michel FRUGIER, nouveau président du France Stations Nautiques**

*Sénat, 26 février*

A la demande de celui-ci, Jean-François RAPIN a rencontré le nouveau président de France Station Nautique, maire adjoint d'Aix-les-Bains aux côtés de Michel PY, maire de Leucate, représentant de l'ANEL à FSN, de Christine LAIR, et Pauline HERMAND, pour échanger ensemble sur les perspectives de coopération avec les collectivités littorales membres de l'ANEL.

• **Fonds Barnier : un décret revoit à la hausse les subventions pour les habitations**

Le [décret n°2019-1301 du 5 décembre 2019](#) publié le 7 décembre au Journal Officiel introduit une hausse du taux de financement des travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations des habitations par le Fonds de prévention des risques naturels majeurs « Fonds Barnier », dans tous les territoires dotés d'un PPRI. La ministre Elisabeth Borne avait annoncé la publication de ce décret après les inondations survenues dans le Var et avait rencontré des élus locaux pour réfléchir à des solutions concrètes pour une meilleure prévention et gestion des risques inondations.

*Localtis, 9 décembre 2019*

• **Loi SRU : 232 communes exemptées pour la période 2020-2022**

Le [décret n°2019-1577 du 30 décembre 2019](#) fixe la liste des 232 communes exemptées de 2020 à 2022, de l'obligation de 20% ou 25% de logements sociaux prévue par la loi SRU. Ces communes sont soit, des communes où le développement d'une offre locative sociale n'apparaît pas pertinent, des communes non reliées aux bassins d'emploi par les transports en commun et celles dont plus de la moitié du territoire urbanisé est inconstructible.

*Localtis, 7 janvier 2020*

• **Le Sénat adopte une proposition de loi pour réformer le régime des catastrophes naturelles**

Le Sénat a adopté en première lecture le 15 janvier une proposition de loi visant à réformer le régime des catastrophes naturelles. Ce texte reprend plusieurs recommandations du rapport de la mission d'information relative à la gestion des risques et à l'évolution des régimes d'indemnisation, présidée par le sénateur des Côtes d'Armor Michel VASPART. Face à la multiplication des phénomènes naturels extrêmes et l'accroissement prévisible du nombre de sinistrés, le régime « CatNat » est inadapté et la proposition de loi vise à apporter des solutions concrètes pour assurer une meilleure indemnisation des sinistrés et renforcer le pouvoir des maires.

*Localtis, 17 janvier 2020*

• **La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire**

La loi n°2020-105 du 10 février 2020, publiée au JO du 11 février 2020, annonce 130 mesures. Elle prévoit notamment « la fin de la mise sur le marché d'emballages plastiques à usage unique en 2040 ». En matière de collecte des déchets, elle annonce l'harmonisation de la couleur des bacs et l'obligation, pour les éco-organismes, d'assurer la traçabilité des déchets. La loi permet également la création de nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) : en 2022 pour les mégots et en 2025 pour les filets de pêche.

*Maire Info, 25 février 2020*

• **Biodiversité : un décret met au diapason trame verte et SRADETT**

Le [décret n°2019-1400 du 17 décembre 2019](#) adopte une mise à jour des orientations nationales pour intégrer les enjeux de la continuité écologique dans les futurs schémas d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADETT) en cours de finalisation. Il permettra une meilleure prise en compte des projets élaborés par les collectivités en faveur de la biodiversité dans les documents d'urbanisme. Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) reste en cours de mise en œuvre et devra faire l'objet d'un bilan préalablement à l'approbation des SRADETT.

*Localtis, 3 janvier 2020*

• **Le projet de loi 3D (Décentralisation, Différenciation et Déconcentration)**

Une circulaire du Premier Ministre aux préfets a été mise en ligne, dont l'objet est de « déterminer les principes directeurs de la concertation » qui doit durer jusqu'au mois de mai 2020. Edouard Philippe avait rappelé au Congrès des Maires l'importance de « réponses adaptées en fonction de la maturité des gouvernances locales, des configurations géographiques, historiques ou des besoins locaux » au fondement du projet de loi 3D porté par Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

*Localtis, 7 février 2020*

- **Rapport du Commissariat général au développement durable sur les risques climatiques**

Le rapport intitulé *Risques climatiques : six Français sur dix sont d'ores et déjà concernés* fait l'état des lieux de la vulnérabilité des territoires en fonction des différents risques climatiques et alerte sur l'accroissement futur des dommages pour les populations et les biens liés au changement climatique en France.

*Janvier 2020*

- **Municipales 2020 : face à la montée des eaux, le rude combat des maires du littoral**

Le maire de Vias, Jordan DARTIER, a été interviewé dans le cadre de l'émission « La Matinale » présentée par Jean-Jacques BOURDIN, sur les stratégies mises en œuvre localement pour faire face à l'érosion côtière.

*RMC, 31 janvier 2020*

- **Les cartes inédites montrant les conséquences du dérèglement climatique en Europe**

L'Agence Européenne de l'Environnement a publié un rapport *L'environnement en Europe – état et perspectives 2020* illustré par des projections graphiques de la fréquence des submersions, la dangerosité des feux, les sécheresses à la fin du XXIème siècle. Le président de l'ANEL, interviewé à ce sujet le 10 février sur *France Info*, a rappelé l'urgence de mesures législatives pour accompagner l'adaptation des populations et territoires littoraux à ces impacts.

*Le Monde, 10 février 2020*

## L'actualité PORTS, TRANSPORTS, PLAISANCE

- **Le Comité interministériel de la Mer**

Le Comité interministériel de la Mer s'est tenu le 9 décembre et a repris les mesures, notamment environnementales, annoncées par le Président de la République lors des Assises de l'économie de la Mer.

*Retrouvez le dossier de presse sur le site de l'ANEL*

- **L'Europe saluée pour son ambition verte**

Le Pacte Vert européen « Green Deal » a été validé par le Parlement et le Conseil européen. Les mesures suivantes seront discutées dans le cadre de propositions législatives : le principe de la neutralité carbone en 2050, un plan d'action zéro pollution qui inclut une réglementation de l'accès des navires dans les ports européens et l'obligation d'alimentation électrique à quai, l'élargissement des zones Natura 2000... La Commission proposera également que 30% du futur Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche contribue aux actions en faveur du climat.

*Le Marin, 19 décembre 2019*

## L'actualité PÊCHE ET AQUACULTURE

- **Brexit : les régions Hauts-de-France, Bretagne et Normandie sont solidaires**

Les présidents des régions Hauts-de-France, Bretagne et Normandie ont adressé un courrier au Ministre de l'agriculture Didier GUILLAUME alertant sur l'urgence de défendre les intérêts des pêcheurs dans les négociations du Brexit. *Le Marin, 14 février 2020*. Lundi 3 février, à Bruxelles, Michel BARNIER, chef de la négociation de la Commission européenne avec le Royaume-Uni avait affirmé « qu'il n'y aura pas d'accord commercial avec l'Angleterre, sans accès aux eaux britanniques pour les pêcheurs français ».

*Le Monde, 5 février 2020*.

- **Pierre Karleskind, élu président de la Commission Pêche du Parlement européen**

Également conseiller régional de Bretagne, le député européen devra gérer les dossiers du Brexit et de la nouvelle politique commune des pêches qui concernent les territoires littoraux de 9 Etats membres de l'Union européenne.

*Le Marin, 18 février 2020*

## L'actualité OUTRE-MER

- **Un plan logement pour l'Outre-mer**

Deux plans dédiés à la politique du logement en Outre-mer ont été signés le 2 décembre 2019 par la ministre des Outre-mer Annick GIRARDIN et le ministre chargé de la ville et du logement Julien DENORMANDIE : le Plan

logement Outre-mer 2019-2022 et le Plan volontaire d'investissement, avec Action Logement. Ces plans ont mobilisé tous les grands acteurs du logement pour faire face aux enjeux de l'insalubrité, du logement social et des spécificités des territoires ultramarins. Ce plan contient 77 mesures, comprenant notamment l'encouragement à la construction via l'adaptation des réglementations et normes existantes aux réalités locales.

*Localtis, 4 décembre 2019*

## Revue de presse – Tribune du président de l'ANEL

**« L'Agence nationale de la cohésion des territoires n'aura aucun élu du littoral dans son conseil d'administration »**

*Courrier Picard, 29 novembre 2019*

**« Le gouvernement oublie le littoral, le sénateur LR Jean-François Rapin s'indigne »**

*La Voix du Nord, 29 novembre 2019*

**« Jean-François Rapin fustige l'absence d'élus du littoral au sein de l'Agence nationale de la cohésion des territoires »**

*Public Sénat, 30 novembre 2019*

**« La France a-t-elle déjà acté la submersion du littoral ? »**

*Ouest France, 2 décembre 2019*

**« L'Agence nationale de la cohésion des territoires : le littoral oublié »**

*Energies de la mer, 5 décembre 2019*

## AGENDA

Audition du président de l'ANEL par le député Lionel CAUSSE (reportée)

### MARS 2020

**5 mars** / Conseil d'administration du Conservatoire du Littoral (reporté)

**18 mars** / Assemblée générale des Acteurs du Tourisme durable (reportée)  
Assemblée générale de la FIN (reportée)

**19 mars** / CNML - Groupe de travail sur la planification territoriale, La Défense (reporté)

### AVRIL 2020

**22 avril** / Conseil d'administration de l'ANEL (sous réserve)

### MAI 2020

**26 mai** / Comité de pilotage - Appel à partenaires ANEL-CEREMA (sous réserve)

### JUIN 2020

**8-12 juin** / Conférence d'Interco'Outre-mer « L'intercommunalité : une dynamique collective au quotidien » - La Réunion

**15 juin** / 3<sup>ème</sup> Journée nationale de Légisplaisance « De la mer à la montagne. Quels dialogues pour la gestion du territoire ? » - Nice

**25 juin** / Comité de pilotage Appel à partenaires ANEL-CEREMA

**26/27/28 juin** / 2<sup>ème</sup> édition de la Fête de la mer et des littoraux

## **OCTOBRE 2020**

**14-16 octobre/** Journées nationales d'Etudes de l'ANEL - Pornic

**Pour consulter l'intégralité de l'agenda, rendez-vous sur :**

- Le site de l'ANEL : [www.anel.asso.fr](http://www.anel.asso.fr)
- Twitter : @anel\_asso